

ABBECOURT - BUDGET ASSAINISSEMENT

DELIBERATION
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
EXERCICE : 2015
AFFECTATION DU RESULTAT
en 2016

Nombre de membres en exercice 15
 Nombre de membres présents 12 + 2 procurations
 Nombre de suffrages exprimés 13 pour le CA le maire ne participe pas pour cette
 Votes
 Contre 0 Pour 13 Pour le CA
 la pour l'affectation

Date de la convocation 31/03/2016
 Séance du 14/04/16

Le C (14) réuni sous la présidence de M. DESJARDINS PIERRE a délibéré sur le compte administratif de l'exercice 2015, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
 1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

| LIBELLE | FONCTIONNEMENT | |
|---------------------------|--------------------|----------------------|
| | DEPENSE OU DEFICIT | RECETTES OU EXCEDENT |
| Résultats reportés (1) | 1 189.55 € | 1 189.55 € |
| Op. de l'exercice 2009 | 157 690.61 € | 167 510.66 € |
| Totaux | 157 690.61 € | 168 700.21 € |
| Résultat de clôture (=CA) | | 11 009.60 € |

(1) déficit ou excédent cumulé 2008 diminué du 1068 de 2009

Besoin de financement sur réalisé
 Excédent de financement sur réalisé

Restes à réaliser
 Besoin de financement des restes à réaliser
 Excédent de financement des restes à réaliser

Besoin total de financement
 Excédent total de financement

| INVESTISSEMENT | |
|--------------------|----------------------|
| DEPENSE OU DEFICIT | RECETTES OU EXCEDENT |
| 2 054 492.59 € | - € |
| 90 036.26 € | 2 092 311.00 € |
| 2 144 528.85 € | 2 092 311.00 € |
| 52 217.85 € | |

52 217.85 € repris à la ligne 001 Sect. invest. dépenses BP 2016
 52 217.85 € repris à la ligne 001 Sect. invest. recettes BP 2016

41 500.00 €

s'ajoute au besoin de financement sur réalisé dérogé ci-dessus.
 diminue le besoin de financement ci-dessus, ou s'ajoute à l'excédent de financement dérogé.

10 717.85 € doit pouvoir être couvert par le résultat de clôture de fonctionnement
 pas de besoin de financement minimum obligatoire. Toutefois possibilité d'affecter.

10 718.00 € au compte 1068 Investissement BP 2016, avec émission d'un titre de recette
 291.60 € à la ligne 002 Excédent de fonctionnement reporté au BP 2016

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie,
 aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations

ALEXIS GRAPPELLE, AVENTURE JACOB, DESJARDINS MICHEL, DESJARDINS ROBERT
 GUTHMUND, GOSSET BRIGITTE, LE GAL MICHEL, ROBERT CHRISTOPHE
 THOMAS GUINETTE, TREUWENAU, WARGNE JEAN-PIERRE

PROCURATEUR DE BONTEMPS CHRISTOPHE à LE GAL MICHEL
 PROCURATEUR DE BOUFFLERS PHILIPPE à ANTHEAUME JEAN-JACQUES



Le Maire
 Jean-Jacques BOUFFLERS

le Président de séance
 Pierre DESJARDINS

Envoyé en préfecture le 08/04/2016
 Reçu en préfecture le 08/04/2016
 Affiché le
 ID : 060-216000059-20160406-D20160406-D

N° D2016011